

**Centre de Jour
Psychothérapique**

Brochure d'accueil



ACCUEIL

« Re-Pair »

Ce nom fait référence au **repère** : un lieu, une distance, une direction, une aide à l'orientation ; c'est ce qui permet de se retrouver.

Par ailleurs, un **repaire** est surtout un lieu de rassemblement qui lie et fédère.

Repair, en anglais, signifie réparer, raccommoder.

« Re »

Le «**Re**» est un préfixe qui entre dans la composition de nombreux mots et qui sert à indiquer un sens contraire, ou itératif, ou augmentatif.

Ce préfixe est omniprésent dans notre travail comme dans les mots restaurer, réintégrer, restructurer, resocialiser, réapprendre, réhabiliter, etc.

Ce «**Re**» est l'essence même de notre travail. Il est en quelque sorte la représentation du centre de jour.

« Pair »

Le mot «**Pair**» fait référence aux pairs, c'est-à-dire à l'ensemble des autres, des égaux; une identité de valeurs. **Pair** parmi ses pairs mais aussi vis-à-vis de soi.

Ensuite, en psychiatrie, nous ne pouvons passer outre le concept du **père**. Le père est l'autorité, le garant des règles, celui qui fixe les normes, qui agit « en bon père de famille », qui « coupe le cordon », qui « fait confiance » et, par cela, qui permet l'autonomisation. Il est aussi le protecteur de la famille.



Table des matières

Le Centre de Jour
Pages 5 et 6

En pratique...
Page 7

Les activités
Pages 8 et 9

Les partenaires
Page 10

**Règlement
d'ordre intérieur**
Page 11

Le Centre de Jour

Les missions

- Accueil
- Ecoute
- Orientation
- Thérapie de groupe et/ou individuelle

Les objectifs

- **Rétablissement psycho-social** par le biais d'activités, de supports concrets à la relation, par la confrontation à la réalité quotidienne, au cadre mis en place avec ses règles et ses limites. Le patient apprend à se structurer dans le temps, à vivre en groupe.
- **Education à la santé** (hygiène, activités physiques, alimentation, sommeil, gestion des médicaments, tabac, alcool...).
- **Sortie de l'isolement relationnel**, de sa passivité, nouer des contacts, créer des liens (entre patients, entre soignants et soignés).
- **Evitement des rechutes et des multiples hospitalisations** tout en privilégiant le maintien du patient dans le milieu familial/social même si des troubles relationnels sont fréquents.
- **« Tremplin »** : orientation de certains patients vers des structures extérieures (ateliers thérapeutiques, formations, ateliers protégés...) quand cela est possible.
- **Respect** de soi-même et de l'autre.

L'équipe

L'équipe se compose d'un médecin psychiatre chef de service , une infirmière chef d'unité, un assistant social, infirmières, éducateurs, kinésithérapeute et une psychologue.

Les publics

Re-Pair s'adresse à des adultes atteints d'une souffrance psychologique ou d'une maladie mentale, stabilisés et présentant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle à l'exception des personnes ayant des problèmes de toxicomanie.

Intéressé(e) ? Deux possibilités

Je ne suis pas hospitalisé(e) au CHRSM - site Sambre

Deux entretiens préalables à toute admission, réunissant le candidat et un ou deux membre(s) de l'équipe du Centre de Jour psychothérapique, sont organisés dans le service, en vue d'analyser ensemble la demande et le projet.

Je suis hospitalisé(e) au CHRSM - site Sambre

Une demande d'avis sera transmise par le service et un premier rendez-vous sera fixé pour évaluer la demande.

Une visite du Centre pourra être programmée afin de découvrir les locaux et rencontrer les membres de l'équipe.

En pratique...

La convention de soins

La convention est un moyen pour formaliser, pour aider à réaliser les objectifs en commun. Il s'agit d'un **contrat écrit** réalisé entre l'équipe et le patient, témoignant des engagements pris par chacun.

Ce contrat est, à tout moment, révisable et évalué de manière régulière.

Le premier jour... Et puis les autres

Nous demandons à chaque patient de fréquenter le service **à temps plein** (5 jours par semaine) pendant **les deux premières semaines**. Cette période permet de participer à chaque groupe et d'orienter la prise en charge.

Au terme de cet essai, le patient sera vu en entretien par son **référént** en vue d'élaborer ensemble la **convention de soins**. Celle-ci reprend les objectifs convenus avec le patient ainsi que l'horaire de fréquentation.

Le référént est la personne qui centralise les informations et est garant de la continuité du projet thérapeutique défini.

Aspect financier

Le coût de la prise en charge est de **2,50€** par jour de présence auxquels il faut ajouter **les frais de mutuelle** :

- **Pour les statuts BIM/OMNIO** : il n'y a pas de ticket modérateur sur les honoraires de surveillance.
- **Pour les assurés ordinaires**, par jour de présence :
 - Du 1^{er} au 30^{ème} jour inclus **4,96€**
 - Du 31^{ème} au 90^{ème} jour inclus **3,81€**
 - Du 91^{ème} jour à la fin du 6^{ème} mois **1,73€**

Pour les médicaments

Si vous avez une prise de médicaments sur le temps de midi, nous vous demandons de les emporter avec vous.

Les activités

Introduction

Les activités constituent les « **temps forts** » de la prise en charge au Centre, par opposition aux « **temps creux** » (moments où les patients se retrouvent entre eux alors que l'équipe est en réunion ou en présence informelle à la salle de séjour).

Ces activités sont des **supports concrets** à la relation. Elles ont aussi pour but de dynamiser, d'être moteur tout en favorisant des échanges entre les personnes :

- Elles doivent être porteuses de sens et valorisantes.
- Elles structurent le temps.

Elles existent aussi pour **offrir** des nouveautés, des découvertes, un lien vers les autres ou vers l'extérieur, ou simplement du plaisir. Elles peuvent être source de créativité, d'autonomisation ou d'éducation à la santé par rapport à des problèmes mis en évidence par le patient et/ou par l'équipe.

Ces activités peuvent être créées et indiquées aux bénéficiaires sur base de la problématique **liée à la pathologie** (bipolarité, schizophrénie, alcoolisme, dépression, etc.) ou **à certains de ses « symptômes »** (troubles du sommeil, gestion de conflits, problèmes familiaux, agressivité, troubles sexuels, hygiène corporelle et/ou alimentaire, image de soi, gestion des médicaments, troubles de la psychomotricité fine, trouble de la concentration et/ou de la mémoire, etc.)

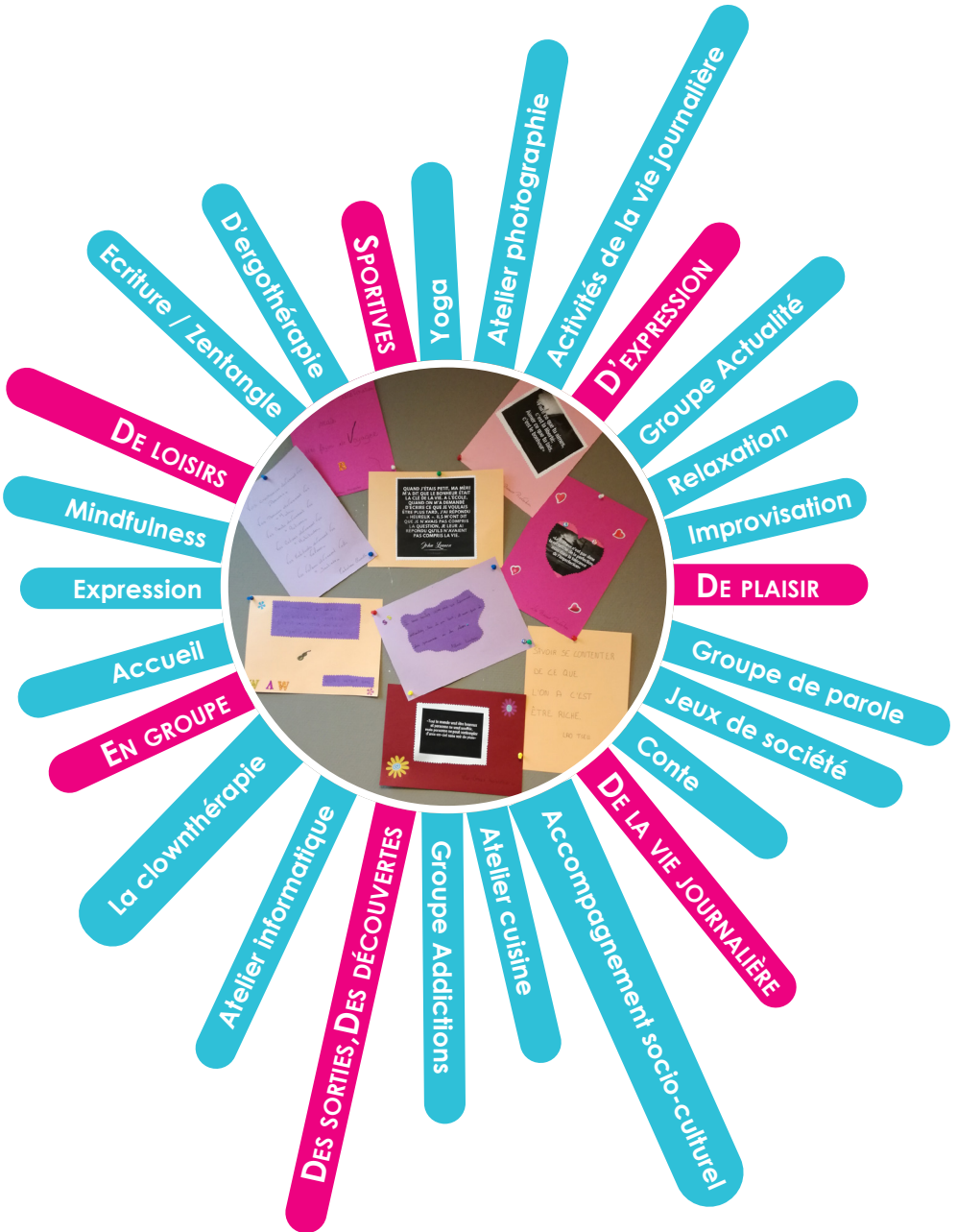
Pour toute **activité extérieure** (cinéma, sorties, vacances, etc.), une quote-part financière est demandée à chacun (prise de conscience du coût de la vie, des moyens de transport, de la gestion d'un budget, etc.)

Les types d'activités

Différents domaines sont abordés :

- Le domaine social (relationnel)
- Les activités de la vie quotidienne
- La santé
- La créativité
- Le développement personnel
- L'autonomie

Activités



Les partenaires

L'unité d'alcoologie

Post-cure ambulatoire pour personne alcoolo-dépendante sevrée physiquement. Sa philosophie est basée sur le changement et sa mission consiste à soutenir l'abstinence.

La Bavette



Atelier thérapeutique

Il s'agit d'un petit restaurant, d'une vingtaine de couverts, implanté à Auvélais, au bout du parking de l'hôpital. Ouvert à la clientèle extérieure du lundi au vendredi, il propose son menu du jour de 12 à 14 heures. Les participants occupent chaque poste nécessaire à la gestion du restaurant.

Tél. : 071/89.75.02
labavette.sambre@chrsm.be

Le Sablier



Atelier thérapeutique

Projet en cours.

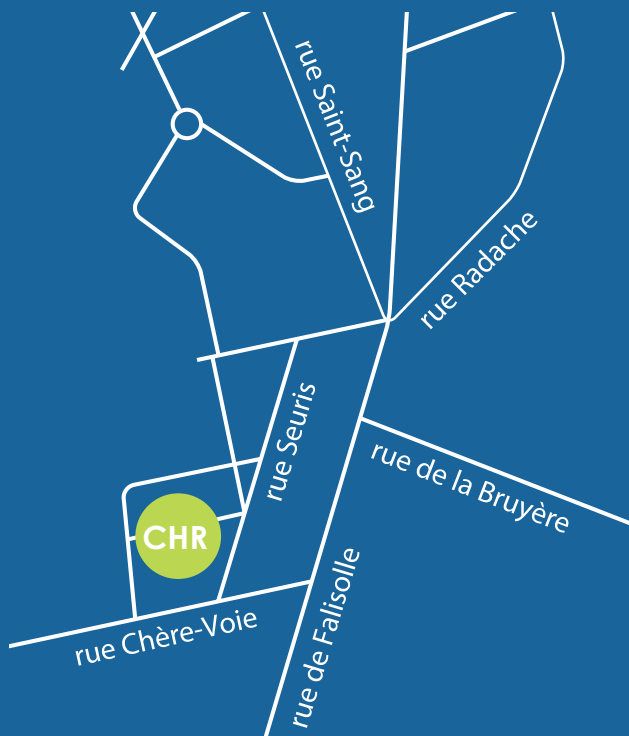
Les ateliers thérapeutiques ont pour but de donner, à des personnes fragilisées, la possibilité de reprendre des activités dans un environnement social, en utilisant au maximum leurs ressources personnelles pour y accéder en étant encadré par du personnel soignant.

Règlement d'ordre intérieur

Il rappelle simplement les règles de la vie en société. Chaque patient accueilli dans notre service s'engage à respecter ces règles ainsi que sa convention de soins :

- Respect de soi-même et d'autrui (patients et professionnels).
- Confidentialité de rigueur.
- Consentement du partage d'informations nécessaires entre professionnels de la santé susceptibles d'intervenir dans votre traitement.
- Participation active aux activités reprises dans l'horaire.
- Respect des contrats et règlements spécifiques à certaines activités.
- Pas de GSM pendant les activités.
- En cas de maladie ou d'imprévu, notification de l'absence.
- Respect du matériel et des locaux.
- Cigarette et cigarette électronique proscrites à l'intérieur des locaux.
- Consommation **INTERDITE** d'alcool, drogue ainsi que médicaments non prescrits.
- Vol et violence **INACCEPTABLES**.
- Quote-part personnelle de 2,50€ par jour de présence.
- Participation financière aux activités à l'extérieur.

Centre de Jour Psychothérapique « Re-Pair »



CONTACT

☎ : 071/26.54.54

📠 : 071/77.57.48

✉ : psychiatrie_de_jour.
sambre@chrsm.be



En bus

> N°36 et N°58

Horaires
disponibles
à l'accueil



En train

> Gare d'Auvélais
bus 58

> Gare de Tamines
bus 36 ou 58



En voiture

> Via la E42

Sortie 14
Sambreville



••••• CHRSM - site Sambre

••••• Rue Chère-Voie, 75
••••• 5060 Sambreville
••••• www.chrvs.be